

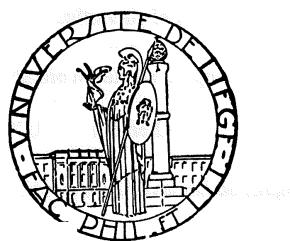
Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres
de l'Université de Liège — Fascicule CCXCVI

L'ENCYCLOPÉDISME AU XVIII^e SIÈCLE

Actes du Colloque organisé par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle de l'Université de Liège
(Liège, 30-31 octobre 2006)

Edités par

Françoise TILKIN



2008

Diffusion
Librairie DROZ S.A.
11, rue Massot, Genève 12

Voltaire et les débuts du *Journal encyclopédique* : Une collaboration médiatique sous contrôle

Daniel Droixhe

Université de Liège

Les historiens de la propagande philosophique à Liège ont volontiers cité la phrase quasi proverbiale de Voltaire selon laquelle le *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau semblait promis à devenir le « premier des 163 journaux qui paraissent tous les mois en Europe ». Comme l'écrira Garrigues de Froment dans son *Éloge historique du Journal encyclopédique*, le philosophe fut « enchanté de trouver un journaliste dévoué qui se prêtât pour son propre intérêt à faire parvenir au public les annonces de ses ouvrages, leur désaveu, leurs analyses, leur éloge, leur apologie ».

Voltaire n'eut qu'à se féliciter de la manière dont il fut rendu compte de sa production dans les premières années du journal, de 1756 à 1759, période pendant laquelle celui-ci était imprimé à Liège. En novembre 1756 débutait la recension de la *Collection complète* de ses œuvres éditées la même année par les Cramer à Genève¹. En avril 1757, le journal entreprenait de présenter la « partie de la Collection [...] qui demande le plus d'attention », à savoir l'*Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*². L'examen occupera le périodique jusqu'à la fin juin. Quand Pierre Rousseau reproduit des articles du septième tome de l'*Encyclopédie*, il choisit de mettre en évidence celui de Voltaire consacré à « François ou Français », en janvier 1758³. Le philosophe est-il attaqué ? Le journal prend fièreusement sa défense, comme dans l'affaire de la *Lettre écrite de Genève à M. de Voltaire* attribuée à Jacob Vernet, à propos du meurtre « abominable » de Servet⁴. Il est vrai que les références à Voltaire deviennent moins fréquentes en 1758, notamment à partir de la nouvelle édition des *Oeuvres de Montesquieu* et en raison de l'affaire de l'*Esprit*. À la fin de l'année, ce sera la polémique entre Jean-Jacques Rousseau et d'Alembert à propos de l'article « Genève » de l'*Encyclopédie* qui prendra le devant de la scène.

On n'entreprendra pas ici de fournir un relevé de l'état des collaborations de Voltaire au *Journal encyclopédique*, au cours des années dont il vient d'être question. Il n'est pas facile d'identifier absolument les pièces qui auraient été envoyées par Voltaire lui-même, soit en manuscrit, soit en édition originale, à

¹ JE, 1756, VIII, 1, p. 94 *sqq.*

² JE, 1757, III, 1, p. 79 *sqq.*

³ JE, 1758, I, 1, p. 9 *sqq.*

⁴ JE, 1758, I, 2, p. 81 *sqq.*

Pierre Rousseau, ou plus exactement à ce « Mr. Durand » que le périodique désigne comme le « Directeur de la Correspondance générale, en son Bureau derrière St. Thomas, à Liège ». Prenons un exemple. Une lettre au médecin Théodore Tronchin du 18 avril 1756, où le philosophe se félicite d'avoir rapporté la nouveauté de l'inoculation de son expérience anglaise, paraît aussitôt dans la livraison du 15 mai du *Journal*⁵. Le faible laps de temps séparant son envoi et sa publication donne à penser qu'une copie a été directement envoyée par Voltaire à Pierre Rousseau. On peut en juger de même en ce qui concerne une lettre à Desmahis, sur un sujet analogue, écrite le 24 juillet de la même année et imprimée le 1^{er} septembre⁶.

Au départ, l'écrivain avait montré une certaine prudence avant de s'engager à collaborer au *Journal*. Il écrivait le 12 novembre 1755 à Durand : « Je voudrais que le triste état de ma santé pût me laisser assez de force pour contribuer à un ouvrage si utile, mais il ne me reste plus que la consolation de lire, et c'en sera une très-grande pour moi de lire ce qui viendra de vous⁷. » La parution de *La Pucelle d'Orléans* allait sans tarder le déterminer à user du pouvoir médiatique du journal.

1. LES ÉGAREMENTS DE *LA PUCELLE*

Le 14 novembre 1755, Voltaire adressait à ses confrères de l'Académie française, dont il faisait partie depuis une dizaine d'années, une lettre exposant sa doléance habituelle à l'égard du monde de la librairie⁸.

Je crois qu'il n'appartient qu'à ceux qui sont, comme vous, à la tête de la littérature, d'adoucir les nouveaux désagréments auxquels les gens de lettres sont exposés depuis quelques années. Lorsqu'on donne une pièce de théâtre à Paris, si elle a un peu de succès, on la transcrit d'abord aux représentations et on l'imprime souvent pleine de fautes. Des curieux sont ils en possession de quelques fragments d'un ouvrage, on se hâte d'ajuster ces fragments, comme on peut ; on remplit les vides au hasard ; et on donne hardiment, sous le nom de l'auteur, un livre qui n'est pas le sien. C'est à la fois le voler et le défigurer.

Voltaire illustre son propos par l'exemple d'un ouvrage imprimé sous son nom, « sous le titre ridicule d'histoire universelle », « où chaque date était une erreur ». Quand on n'imprime pas telle supercherie, on en débite le manuscrit : c'est le cas de « quelques fragments informes et falsifiés des mémoires que j'avais amassés dans les archives publiques, sur la guerre de 1741 ».

⁵ Lettre à Théodore Tronchin, 18 avril 1756 (D6839) ; *JE*, 1756, IV, 1, p. 88–89.

⁶ Lettre à Desmahis, 24 juillet [1756] (D6942) ; *JE*, 1756, VI, 2, p. 91–93.

⁷ Lettre à Durand, 12 novembre 1755 (D6577).

⁸ Lettre à l'Académie française, [14 novembre 1755] (D6579).

On en use encore ainsi à l'égard d'une plaisanterie faite, il y plus de trente ans, sur le même sujet qui rendit Chapelain si fameux. Les copies manuscrites, qu'on m'en a envoyées de Paris, sont de telle nature qu'un homme qui a l'honneur d'être votre confrère, qui sait un peu sa langue et qui a puisé quelque goût dans votre société et dans vos écrits, ne sera jamais soupçonné d'avoir composé cet ouvrage, tel qu'on le débite. On vient de l'imprimer d'une manière non moins ridicule et non moins révoltante. Ce poème a été d'abord imprimé à Francfort, quoiqu'il soit annoncé de Louvain, et l'on vient d'en donner en Hollande deux éditions qui ne sont pas plus exactes que la première.

Voltaire adressa sa protestation à divers périodiques, qu'il priait de la reproduire. Pierre Rousseau l'imprima dès le premier numéro du *Journal encyclopédique*, du 1^{er} janvier 1756, avec l'accusé de réception de Duclos, secrétaire de l'Académie⁹. Rousseau n'allait pas se priver de la publicité ainsi conférée à *La Pucelle d'Orléans*, dont il donna un compte rendu en prenant soin de le faire précéder d'une mise au point en forme de clin d'œil. « Cet Ouvrage désavoué *en partie*, fait trop de bruit dans le monde, pour qu'on puisse se dispenser d'en parler¹⁰. » Le *Journal* regrettait bien sûr les traitements infligés à l'œuvre du « célèbre Auteur auquel on [l'] attribue *en entier* ».

Des Vers jettés, pour ainsi dire, au hazard, recueillis avec soin par des personnes avides de tout ce qui sort de la plume de ce grand Homme, et auxquels on a voulu donner une espèce de forme et de liaison, en y mêlant des choses indécentes, mal faites, scandaleuses, et qui révoltent le Lecteur le moins délicat ; voilà ce qu'on trouve dans les différentes éditions furtives, qu'on vient de nous donner de ce Poème.

Des « morceaux si brillans » voisinant avec d'autres « d'une platitude revoltante », « de vrais tableaux de *Vateau* et de *Teniers*, sur lesquels des barbouilleurs se sont avisés de vouloir copier les figures de *Calot* et de *l'Aretin* » : telle est *La Pucelle* livrée au public. « Il n'est pas possible que cet Ouvrage soit de la même main... »

Le 26 avril 1756, Voltaire écrivait à Durand, après quelques amabilités pour ses « attentions obligeantes¹¹ » :

Vous voulûtes bien aussi, Monsieur, rendre compte dans votre premier journal d'un ouvrage qui a été bien plus étrangement défiguré. Trouvez bon que je vous dise à ce sujet une petite anecdote qui demeurera entre nous. Vous avez cru qu'il était question dans cet écrit que j'avais perdu de vue depuis près de vingt ans, d'une personne qui joue un grand rôle aujourd'hui, et dans cette supposition vous avez pensé que j'avais depuis quelque temps revu, et retravaillé quelques morceaux de ce poème.

⁹ JE, 1756, I, 1, p. 73–76.

¹⁰ JE, 1756, I, 1, p. 59 *sqq.*

¹¹ Lettre à Durand, 26 avril 1756 (D6847).

Le compte rendu du *Journal* concluait en effet : « On aura peut-être de la peine à croire que ce Poëme soit l'Ouvrage d'une effervescente jeunesse, parce qu'on y trouve des Anecdotes qui tiennent à l'Histoire du jour... » Celle-ci pointait l'oreille dans le passage de *La Pucelle* relatif au « songe misterieux » où l'aumônier de Charles VII « voit les amours des Rois », et s'écrie, « descendant jusqu'à nos jours » :

O des beautés aujourd'hui la plus belle !
 O tendre objet, noble, simple, touchant
 Et plus qu'Agnès genereuse et fidele,
 Si j'osois mettre à vos genoux charnus
 Ce grain d'encens que l'on doit à Venus ;
 Si de l'amour je deployois les armes,
 Si je chantois ce tendre et doux lien,
 Si je disois... non je ne dirai rien,
 Je serois trop au dessous de vos charmes.

Le lecteur de 1756 songeait spontanément au pouvoir de la marquise de Pompadour sur Louis XV. Voltaire corrige la référence, dans la lettre au « directeur de la Correspondance générale » du *Journal* : « Il s'agissait dans l'endroit que vous citez, d'une personne qui est morte en 1744. » « Ce que vous avez soupçonné, était très vraisemblable, et on pouvait s'y tromper. » La personne en question n'était pas la Pompadour mais la duchesse de Châteauroux, qui avait inspiré au roi la plus vive passion et qui mourut le 8 décembre 1744. D'un tempérament énergique et avide de gloire, elle avait, littéralement, « déployé les armes de l'amour » en poussant le souverain à prendre la tête de ses troupes en Flandre et en Alsace, lors de la guerre de Succession d'Autriche. Et Voltaire d'ajouter : « Je m'imagine que si les anciens auteurs revenaient au monde, ils apprendraient bien d'autres anecdotes à leurs commentateurs. »

Au début du mois de mai 1756, les Cramer informaient Malesherbes : « Nous avons terminé aujourd'hui l'édition des œuvres de Mr. de Voltaire¹². » Pierre Rousseau était impatient d'en rendre compte. Voltaire lui écrit le 20 août¹³ : « Il se passera plus de trois mois monsieur avant que les Crammer soient en état de donner l'histoire universelle dont vous me parlez. » L'auteur y travaille et tâchera de répondre, le moment venu, au souhait du journaliste. « Je voudrais être en état de vous donner monsieur des preuves plus solides de l'estime véritable et de tous les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur. » Les *journalistes encyclopédiques* se montraient-ils un peu trop insistant ? En juin, c'est Collini qui répond à Durand à la place de Voltaire, lequel « ne peut avoir l'honneur de

¹² Lettre de Gabriel et Philibert Cramer à Voltaire, [février 1756] (D6736), lettre de Gabriel et Philibert Cramer à Malesherbes, 3 mai 1756 (D6855).

¹³ Lettre à Durand, 20 août [1756] (D6975).

vous écrire étant actuellement très-malade¹⁴ ». Suivent de nouvelles protestations de « sentimens d'estime et d'attachement », avec la promesse d'envoi « dès que Mr de Voltaire pourra trouver quelque chose digne de vous être communiquée ».

En novembre 1756, le *Journal encyclopédique* entreprenait le compte rendu de « l'énorme édition des Crammer¹⁵ ». Pierre Rousseau entonnait pour l'occasion l'antienne des malversations de la librairie.

Il est peu d'ouvrages dont il ait paru autant d'éditions, que ceux de Mr. de Voltaire. L'envie lasse de s'acharner inutilement contre les talents de l'Auteur, l'a attaqué plusieurs fois sur cette multiplicité d'éditions : on a eu l'impudence de l'accuser d'y avoir un intérêt particulier ; on a fait parler des Libraires, qui, ensuite ont demandé pardon à l'Auteur, qu'ils avoient calomnié ; enfin sans faire attention, que le plus souvent ses Editeurs étoient ses ennemis, qu'ils inséroient parmi ses Œuvres, des Calomnies et des Libelles contre lui ; qu'ils les défiguroient par des additions, que les Contrefactions enrichissoient les Libraires d'Hollande, sans appauvrir ceux de Paris, on le condamnoit avec indécence en épuisant ses Editions au moment même où elles paroisoient.

La recension abordait l'œuvre de Voltaire par la poésie. Une allusion à *La Pucelle* ne pouvait manquer. « Ce seroit ici le cas de parler aussi de ce Poëme singulier, mélange heureux de sérieux, de comique, d'héroïque, qui réunit le tendre et le sublime, et le noble et le galant, dont les détails enchantent, et l'ensemble est des plus bisarres... » Héritier de l'Arioste pour la « fécondité dans l'imagination », mais en « moins dereglé », Voltaire y montrait aussi « plus de goût et une plaisanterie plus fine et plus délicate ». « Nous souhaiterions que les Editeurs de Genève voulussent bien nous mettre à portée de faire connaître cet Ouvrage d'une manière digne de l'Auteur qui dit :

C'est par ces Vers, enfans de mon Loisir,
Que j'égayois les soucis du vieil âge.
Ô don du Ciel ! tendre amour, doux désir !
On est encore heureux par votre image ;
L'illusion est le premier plaisir », etc.

Voltaire réagit le 28 novembre à l'article du *Journal*¹⁶. « J'ai vu dans votre journal de novembre monsieur des vers qu'on m'attribue. Ils commencent ainsi

C'est par ces vers enfans de mon loisir
Que j'éguaiais les soucis du vieil âge, etc.

Sans examiner si ces vers sont bons ou mauvais je peux vous jurer monsieur que non seulement je n'en suis point l'auteur, mais que je regarderais

¹⁴ Lettre de Collini à Durand, 4 juin 1756 (D6881).

¹⁵ Lettre à Thieriot, 21 juillet [1756] (D6940) ; *JE*, 1756, VIII, 1, p. 94 *sqq.*

¹⁶ Lettre à Durand, [28 novembre 1756] (D7065).

comme une démence bien condamnable de m'occuper à mon âge des plaisanteries qui ont pu m'amuser il y a trente ans. Ceux qui achèvent ainsi sous mon nom des ouvrages si peu décents, sont assurément plus coupables que je ne le serais d'en faire mon occupation. » Faisant flèche de tout bois, Pierre Rousseau imprima la lettre « que Mr. de Voltaire nous a fait l'honneur de nous écrire des Délices » dans le numéro du 15 décembre¹⁷.

Le philosophe, dans son courrier, désavouait par ailleurs une « prétendue lettre de moi, à Monsieur le Maréchal de Richelieu où il est dit *Qu'on a perdu le Pinde* » — lettre également parue « dans vos précédens Journaux ». Besterman a repéré la publication du passage incriminé : Pierre Rousseau avait publié, dans la livraison du 1^{er} septembre, des « Vers du même Auteur à Mr. de Richelieu, au sujet des Ouvrages qui ont paru sur la Prise de Port-Mahon¹⁸ ». Le *Journal encyclopédique* faisait décidément l'objet de toutes les attentions de l'écrivain.

La lettre de Voltaire imprimée par Rousseau se terminait, ainsi que le signale également Besterman, par un élégant salut : « Plus j'estime votre *Journal* qui ne me paroît fait que pour la vérité, et plus je crois de mon devoir de vous la faire connoître. » L'original de la lettre ajoutait pourtant une autre marque de correction fraternelle, omise dans le *Journal encyclopédique*. Voltaire écrivait : « Je reçois dans ce moment une lettre de monsieur de Caussade dattée de Liège. Il me parle d'un projet d'abréger et de rectifier les mémoires de mad^e de Maintenon. Tout ce que je peux répondre c'est qu'il n'y a dans ces mémoires que des choses triviales entièrement défigurées, ou des anecdotes entièrement fausses. » On sait que Prévost de La Caussade figurait parmi les collaborateurs du *Journal*. Voltaire mènera une campagne incessante contre les *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon* (1755–1756) et contre ses *Lettres* (1756), frauduleusement éditées par La Beaumelle, une des bêtes noires du philosophe¹⁹.

Voltaire entretint avec la même obstination la dénonciation des outrages subis par sa *Pucelle*. En décembre 1756, il adressait à Pierre Rousseau une nouvelle protestation que celui-ci répercuttera illico dans la livraison du 15 janvier 1757²⁰. Le journaliste se borne cette fois à présenter l'envoi comme « Extrait d'une lettre de Paris », sans préciser qu'elle vient de Voltaire lui-

¹⁷ JE, 1756, VIII, 3, p. 146–247 [147].

¹⁸ JE, 1756, VI, 2, p. 93.

¹⁹ Voltaire souscrit aux *Mémoires* et aux *Lettres* au printemps de 1756 : lettre de la duchesse de Saxe-Gotha à Voltaire, 6 avril 1756 (D6819), lettre à Gabriel Cramer, 23 [mai 1756] (D6871).

²⁰ Lettre à Pierre Rousseau, [décembre 1756] (D7084) ; JE, 1757, I, 2, p. 124–127, édition non mentionnée par Besterman. Celui-ci note que le manuscrit porte en tête « à M. Rousseau de Toulouse supposée écrite de Paris le ... 1757 » et Besterman corrige la date en proposant : « fin 1756 », conformément à l'édition de Kehl. La note du ms. doit se référer à l'édition dans le *Journal encyclopédique*, d'où la légère discordance. On donne le texte du *Journal*, sensiblement identique au ms.

même. Il y est à nouveau question des « manœuvres infâmes » ayant présidé à la publication de l'ouvrage, dont Voltaire lui-même fournit « quelques vers pris au hasard » pour en illustrer la vulgarité. Les extraits sont soigneusement identifiés par Besterman. Cette fois, Voltaire se drape dans sa dignité d'auteur sérieux. « L'Editeur a le front d'attribuer cet Ouvrage à l'Auteur de la *Henriade*, de Zayre, de *Mérope*, d'*Alzire*, du *Siècle de Louis XIV*... » Après s'être cité, Voltaire poursuivait, sur le même ton :

La plume se refuse à transcrire le tissu des sottes et abominables obscénités de cet Ouvrage de ténèbres. Tout ce qu'on respecte le plus y est outragé autant que la rime, la raison, la Poësie et la langue. On n'a jamais vu d'Ecrit ni si plat, ni si criminel ; et c'est ce langage des halles qu'on a le front d'attribuer à l'Auteur de la *Henriade*...

Pierre Rousseau recevait donc de Voltaire la consigne suivante — pour le plus grand bénéfice publicitaire de l'un et l'autre : « Si une telle horreur parvient jusqu'à vous, monsieur, elle excitera en vous les mêmes sentiments, et vous n'aurez pas de peine à les inspirer au public. » Une certaine prudence se mêlait-elle au jeu du travestissement et de la provocation populacièr ? Il faudrait alors prendre au sérieux la « frayeuse terrible » qui se serait saisie du philosophe quand il apprit par François Tronchin que *La Pucelle* était imprimée : « Il craignait qu'on ne vînt l'enlever aux Délices pour le mettre à la Bastille... » Renvoyons pour l'épisode au beau *Voltaire par lui-même* de René Pomeau²¹.

2. LE POÈME SUR LE DÉSASTRE DE LISBONNE : LES CIRCONSTANCES D'UNE MÉDIATISATION

Le tremblement de terre de Lisbonne a lieu le 1^{er} novembre 1755. La nouvelle d'une catastrophe, sous une forme sans doute très vague, semble atteindre Voltaire une vingtaine de jours plus tard. L'information sur l'ampleur du cataclysme circule à Genève à la fin novembre, au moment où Voltaire est tout occupé de *La Pucelle*²². Aussitôt, le philosophe écrit à Tronchin le 24 : « Voylà monsieur une phisique bien cruelle. On sera bien embarassé à deviner comment les loix du mouvement opèrent des désastres si effroiables dans le *meilleur des mondes possibles*²³. » L'idée d'opposer la catastrophe à l'optimisme de Pope et de son *Essai sur l'homme* prend forme : « Si Pope avait été à Lisbonne aurait il osé dire, tout est bien²⁴ ? »

²¹ Paris, Seuil, 1965, p. 82–83.

²² Lettre de Jean Louis Du Pan à Suzanne Catherine Freudreich, 23 novembre 1755 (D6596).

²³ Lettre à Jean Robert Tronchin, 24 novembre [1755] (D6597).

²⁴ Lettre à Élie Bertrand, 28 novembre [1755] (D6603).

L'histoire littéraire a discuté du moment où fut composé le *Poème sur le désastre de Lisbonne*²⁵. Pour Th. Besterman, « il est évident que Voltaire doit avoir conçu le poème presque immédiatement, et qu'il l'a écrit endéans une semaine », par rapport au moment où il prend pleinement connaissance de la catastrophe. On mentionne en tout cas un premier état de la pièce dès le 7 décembre²⁶. Si une lettre de Voltaire à d'Argental du 8 janvier 1756 montre, comme l'écrivait J. Van den Heuvel, « que le “sermon”, baptisé aussi ses “Lamentations de Jérémie”, est chose terminée », ce courrier indique par ailleurs le caractère relativement réservé auquel son auteur entend à ce moment confiner l'ouvrage. « Mon sermon sur Lisbonne n'a été fait que pour édifier votre troupeau, et je ne jette point le pain de vie aux chiens²⁷. » Si Thieriot veut se « régaler d'une lecture », qu'il s'adresse à d'Argental. La duchesse de Saxe-Gotha avait en décembre 1755 écrit à Voltaire²⁸ : « Que dite Vous Monsieur de la Catastrophe funeste de Lisbone ? elle fait frémir l'humanité : qu'elle terrible secousse qui se fait ressentir presque dans toute l'Europe : Ce phénomène seroit digne de Votre chant. » Voltaire lui répond le 1^{er} janvier en lui envoyant son « sermon », qui porte en titre : « sur la destruction de Lisbonne... secreto²⁹ ». C'est que l'on y trouve « peut-être encor un peu de philosophie ». « Mais je vous supplie de considérer qu'on ne peut se défaire tout d'un coup de ses mauvaises habitudes. J'étais fâché contre les tremblements de terre quand je fis cette homélie. » La duchesse accusera réception d'un poème qu'elle a lu « avec une admiration, avec un saisissement, avec un frémissement inexprimable » : « Tout y est grand, hardi, pathétique³⁰... »

Le 10 février 1756, Voltaire écrit à Élie Bertrand à propos de son « sermon » sur Lisbonne : « Je ne le crois pas fait pour l'impression³¹. » Aussi le prie-t-il de « n'en donner aucune copie ». Mais les circonstances le font changer d'avis cinq jours plus tard : « Les discours sur Lisbonne et sur le religion naturelle », écrit-il à Cramer, « peuvent paraître très hardiment³² ». C'est qu'il est temps de mettre le public en état de distinguer son « discours » des autres morceaux qui paraissent sur le même sujet, et d'éviter particulièrement la confusion avec une « Épitre sur la ruine de Lisbonne » dont certains

²⁵ J. Van den Heuvel écrivait à propos du *Poème*, dans l'édition des *Mélanges de la Bibliothèque de la Pléiade* (1961, p. 1440), qu'il fut composé « à la fin de l'année ».

²⁶ Lettre de Jean Louis Du Pan à Abraham et Suzanne Catherine Freudenreich, 7 décembre 1755 (D6617).

²⁷ Lettre au comte d'Argental, 8 janvier 1756 (D6680).

²⁸ Lettre de la duchesse de Saxe-Gotha à Voltaire, 20 décembre 1755 (D6639).

²⁹ Lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, 1^{er} janvier 1756 (D6666).

³⁰ Lettre de la duchesse de Saxe-Gotha à Voltaire, 17 janvier 1756 (D6693).

³¹ Lettre à Élie Bertrand, 10 février 1756 (D6725).

³² D6732. Le poème sur Lisbonne n'est pas imprimé au 25 février, si on en juge par une lettre aux Cramer : « Je n'ay certainement envoié Lisbonne à personne dans Geneve » (D6750).

vers sont précisément dans le *Journal encyclopédique* du 15 février³³. Il est vrai que le périodique se borne à fournir un échantillon parce qu'il met d'emblée en doute l'attribution à Voltaire. « La reputation de ce grand Homme est telle que pour faire lire une Piéce de Vers avec avidité, et la faire passer de main en main, il n'y a qu'à la donner sous son nom. » Thieriot évoque la pièce dans une lettre du 19 janvier³⁴.

Il se répand cependant sur cet affreux événement un morceau de 40 Vers de six silabes qui sont à peu près dans le goût et dans le ton que vous auriez eu à l'âge de 18 ans. Quelques personnes conséquemment en sont la dupe, mais elles seront facilement détrompées.

En écho, le 1^{er} février, Voltaire récusait la paternité des « vers qu'on a la sottise de m'attribuer sur le désastre de Lisbonne » : « Si j'en faisais, ils seraient respectueux pour la Divinité et pleins de sensibilité pour le malheur des hommes. Il n'y a que de jeunes fous qui puissent penser autrement³⁵. » « Les petits vers que vous m'avez envoyés sur Lisbonne », écrivait-il huit jours plus tard, « sont de quelque bel esprit de café ou d'antichambre. Permettez moi de vous dire que les laquais des gens d'esprit ne m'attribueraient pas ces pauvretés³⁶ ». Le poème en question, dû au marquis de Ximénes, se présentait surtout comme une attaque contre l'Angleterre, qui brave les règles du droit international sans être l'objet d'une quelconque punition divine à la différence de la « triste Lisbonne ». La Providence « frappe la vertu » quand elle « n'a pas daigné commencer par le crime ». « Ô Mistère sublime ! » Le *Journal encyclopédique* exploitera le mouvement de protestation sceptique du marquis pour couper court, avec moquerie, à « ces traits d'impiété³⁷ ».

³³ JE, 1756, II, 1, p. 54–55. Le pasteur genevois Jacob Vernes donne une pièce que Voltaire trouve « admirable » : « on ne voudrait pas que cette ville eût été sauvée, tant votre discours a paru beau »... (Lettre à Jacob Vernes, 29 janvier [1756] D6709). Élie Bertrand a aussi donné son « sermon sur Lisbonne », que Voltaire croit imprimé à Rouen (Lettre à Élie Bertrand, 10 février [1756] D6725).

³⁴ Lettre de Thieriot à Voltaire, 19 janvier [1756] (D6695).

³⁵ Lettre à François de Chennevières, 1^{er} février 1756 (D6713).

³⁶ Lettre à François de Chennevières, 8 février 1756 (D6723). Voir aussi la lettre à François de Chennevières, [ca 20 février 1756] (D6745).

³⁷ L'« Épître » de Ximénez sera reproduite intégralement dans la *Nouvelle édition de la Religion naturelle...*, augmentée de plusieurs pièces curieuses, parue sous l'adresse de Genève (Paris), in-12, en 1756 (Bengesco, n° 617 ; catalogue BnF, 2299). Elle se présente sous le titre : *Vers de M. de Voltaire sur le tremblement de terre à Lisbonne, premier novembre 1755*, p. 45–46. Le *Journal encyclopédique* supprime trois vers après « ... Légions sacrées », modifie le passage après « ce tribunal de sang et de colere », reprend à « Vois le destin de l'heureuse Albion » et omet les deux vers allant de « va se fermant... » à « ... Sion ». La version du *Journal encyclopédique* comporte plusieurs variantes : « vient replonger » pour « veut replonger » ; « rivale mercenaire » pour « téméraire » ; « elle insulte à nos yeux » pour « insultant... » ; « elle ose en vain braver la regle austere » pour « nous la voyons braver... » ; « c'est quand ton bras... » pour « le bras ». Le texte du journal comporte certains termes imprimés en italiques, dont la plupart ne correspondent pas aux variantes en question.

Début mars, Voltaire pouvait prier Cramer « de vouloir bien avoir la bonté de lui faire avoir deux douzaines d'exemplaires des Poëmes sur Lisbonne et sur la Loi naturelle³⁸ ». Ceci ne l'empêche pas de lui envoyer aussitôt un nouveau texte, car la lecture de celui qui est diffusé lui donne « un grand mal de tête³⁹ ». « Nous nous sommes trop pressez frères très chers », écrit-il aux Cramer le 14 mars. « Vous avez voulu imprimer Lisbonne. J'ay eu la faiblesse de vous donner un ouvrage imparfait⁴⁰. »

En ces mois de mars et d'avril, l'actualité restait marquée par les répliques du désastre et la littérature scientifique dont le *Journal* se faisait l'écho entretenait la réflexion sur les causes de ce type de cataclysme. On apprenait que de nouvelles secousses avaient été ressenties à Lisbonne et on évoquait les relations anciennes du phénomène⁴¹. « Il seroit aussi difficile », lisait-on dans le *Journal* du 1^{er} avril 1756, « de rapporter les differens Systèmes qui se succèdent dans l'esprit de nos Philosophes, à l'occasion des Tremblemens de Terre, que de calculer les malheureuses victimes qui ont péri sous les ruines de Lisbonne⁴² ». Rendant compte de l'article « Électricité » de l'*Encyclopédie*, le périodique détachait la section consacrée aux « Tremblemens de terre attribués à l'électricité⁴³ ». Il donnait aussi la tonalité voltaire à la recension de tel ouvrage traitant du sujet dans la perspective chrétienne. Ainsi juge-t-il des *Réflexions physiques et morales sur les différens phénomènes dans l'air, dans l'eau et sur la terre, qui sont arrivés depuis la destruction de Lima jusqu'au tems présent*, parues en 1756 sous l'adresse de Londres⁴⁴. Pour l'auteur, « tous les systèmes et les hypotheses de la Philosophie moderne, dont il prétend que nous sommes redevables aux Grecs, ne nous conduiront jamais aux connaissances sublimes de la nature et de ses opérations ». Celles-ci seraient encloses dans le tableau de la création fourni par Moïse, nous assure ce traditionaliste « avec une bonne foi admirable ». Le *Journal encyclopédique* précise :

Quant aux tremblemens de terre ; il les régarde, pour avoir plutôt fait, comme des traits et des effets de la vengeance de Dieu. Les Espagnols ne sont pas le seuls, qui aient une Physique pieuse. A l'égard du désastre de Lisbonne, la Justice divine étoit intéressée à détruire cette Ville, dont il fait

³⁸ Lettre à Gabriel Cramer, [ca 7 mars 1756] (D6767).

³⁹ Lettre à Gabriel et Philibert Cramer, [ca 10 mars 1756] (D6776), lettre à Gabriel Cramer, 12 mars 1756 (D6779).

⁴⁰ Lettre à Gabriel et Philibert Cramer, 14 [mars 1756] (D6782).

⁴¹ JE, 1756, II, 2, p. 133–134 ; III, 1, p. 129–130.

⁴² Nicolas Desmarest, *Conjectures physico-méchaniques sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre*, s. l., 1756 ; JE, 1756, III, 1, p. 15 sqq.

⁴³ JE, 1756, III, 3, 1^{er} mai, p. 19 sqq.

⁴⁴ JE, 1756, II, 1, 15 février, p. 66–68. Il doit s'agir d'un retirage de l'*Histoire des tremblemens de terre* de Stephen Hales, paru en 1752, qui reprend lui-même une relation du désastre de Lima de Henry Johnson, parue en 1748.

une peinture affreuse. Ce détail nous paraît si indécent, que nous rougirions d'en rapporter quelque chose.

Tout poussait donc le *Journal* à donner son édition du « sermon » voltaïen. Une version réduite parut dans la livraison du 1^{er} avril⁴⁵. Elle était précédée d'une référence à l'« admirable *Essai sur l'Homme* de Pope », pour qui « le désordre qu'on croit apercevoir dans l'Univers, est une harmonie dont les ressorts échappent à notre pénétration ». Les coupures opérées dans le texte original pouvaient s'expliquer par le fait que le « Philosophe moderne » — « le plus grand Poète que nous ayons » — « s'élève avec force contre ce système » en frôlant l'hérésie. « Le feu de son génie le transporte quelquefois au-delà des bornes que l'homme Chrétien doit se prescrire. » « Nous allons rapporter ce Poème avec quelques réticences qui nous ont paru indispensables. » Heureusement, les écarts de l'auteur « ne sont pas longs » : « Il revient aisément sur lui-même, et on le voit tel que tout le monde le désire. »

On a procédé ailleurs à une comparaison du texte fourni par Pierre Rousseau avec la version définitive reproduite dans les éditions modernes et notamment dans les *Mélanges de la Bibliothèque de la Pléiade*⁴⁶. Précisons que la comparaison est faussée si l'on ne tient pas compte des variantes et des additions introduites dans l'édition ayant servi de source au *Journal*. Voltaire écrit en mars à l'imprimeur Lambert : « J'ay déjà jetté dans le feu quatre épreuves du poème sur le désastre de Lisbonne. J'en use ainsi avec tout ce qu'on imprime sous mes yeux parce que je ne suis jamais content de moy⁴⁷. »

Les « réticences » évoquées plus haut donnent lieu à quelques suppressions textuelles qui tendent à atténuer le cri de révolte de Voltaire. Le *Journal* reproduit quasi intégralement le tableau du cataclysme jusqu'au moment où est décrite la fin tragique de « cent mille infortunés » terminant « dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours ». Suit une adresse à la divinité qui met celle-ci en cause et qu'omet le périodique (on cite ici d'après la version de la Pléiade).

Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes,
Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes,
Direz-vous : « C'est l'effet des éternelles lois
Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le choix » ?
Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :
« Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes » ?
Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants
Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?

Les vers qui suivent marquent un certain retrait. Sans vouloir offenser le souverain « maître », Voltaire souhaite « humblement » que les catastrophes

⁴⁵ JE, 1756, III, 1, p. 71–76.

⁴⁶ « Vraies et fausses éditions liégeoises ou rouennaises de Voltaire », in *Revue Voltaire*, 4, 2004, p. 271–292.

⁴⁷ Lettre à Michel Lambert, 22 mars 1756 (D6800).

affectent plutôt les déserts que les villes. À l'expression des doutes les plus passionnés, concernant les voies de la Providence, succède la formule qui rassurera le lecteur moyen en prévenant les rigueurs de la censure, formule que Pierre Rousseau ne se fait pas faute de conserver : « Je respecte mon Dieu, mais j'aime l'univers »...

Quand l'homme ose gémir d'un fléau si terrible,
Il n'est point orgueilleux, hélas, il est sensible.

Le *Journal* reproduira de même la plainte d'un « cœur opprimé » qui se livre aux épanchements d'une sensibilité déchirée par le cataclysme et qui veut croire néanmoins en un « Dieu bienfaisant ». Mais Pierre Rousseau supprimera des accents qui, en fonction d'une lecture plus radicale, faisaient côtoyer Dieu avec les êtres cruels imaginés par l'homme des origines.

Mon esprit n'admet point ces monstres odieux
dont le monde en tremblant fit autrefois des dieux.
Mais comment concevoir un Dieu, la bonté même,
qui prodigua ses biens à ses enfants qu'il aime,
et qui versa sur eux les maux à pleines mains.

Le *Désastre de Lisbonne* risquait une dernière vision peu orthodoxe. Aux antipodes de la conception platonicienne d'un « corps impénétrable aux atteintes mortelles », fallait-il regarder l'homme comme un simple « composé de nerfs et d'ossements », un pur « mélange de sang, de liqueur et de poudre », « fait pour se dissoudre » ? Voltaire s'exclame : « J'abandonne Platon, je rejette Epicure. » L'impiété est évitée. Le *Journal* ne devra ici rien altérer du texte de Voltaire pour que ce dernier, qui « revient aisément sur lui-même », soit vu « tel que tout le monde le désire ». Pour rassurer le lecteur sur la neutralité du périodique, celui-ci fournira une « Réponse à Mr. de V... ou défense de l'axiome, Tout est bien⁴⁸ ».

En ces premiers mois de 1756, les débuts du *Journal* étaient ainsi placés sous le signe de la satisfaction mutuelle. Voltaire écrit à Durand le 31 janvier⁴⁹ :

C'est avec un extrême plaisir, Monsieur, que je vois les progrès de votre Journal. Je vous supplie de me mander par quelle voie je peux vous envoyer le payement de la souscription de l'année. On m'a dit que mr Rousseau, Citoyen de Genève, qui est actuellement à Paris, travaille avec vous à cet ouvrage utile. Je vous en fais mon compliment à tous les deux.

Voltaire — et ce ne sera pas la seule fois — confondait Pierre Rousseau et Jean-Jacques : son intérêt pour le périodique liégeois n'allait pas beaucoup au-delà des compliments tactiques. Il renouvelait par ailleurs sa promesse de col-

⁴⁸ JE, III, 1, p. 71–81.

⁴⁹ Lettre à Durand, 31 janvier 1756 (D6710). Notons qu'elle fut publiée d'abord par U. Capitaine dans ses *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, Desoer, 1850, p. 298.

laboration. « Si jamais je trouve sous ma main quelque chose que vous vouliez honorer d'une place dans votre recueil, je me ferai un vrai plaisir de vous l'envoyer, mais vous n'aurez pas besoin de ce secours. »

3. UNE MALADRESSE JOURNALISTIQUE : *QUEL DÉMON VOUS A DÉROBÉ CETTE LETTRE ?*

Le numéro du 1^{er} juillet 1758 du *Journal* peut se targuer de publier en exclusivité trois lettres de Voltaire dont Besterman attribue la première édition au périodique liégeois. Pierre Rousseau regroupe ces courriers et les fait précéder d'une note d'adulation⁵⁰.

Tout ce qui sort de la plume de M. Voltaire est si précieux, que nous croirons toujours servir utilement le public, quand nous lui presenterons quelque morceau échappé à cet illustre Ecrivain. Cet heureux génie qu'il a reçu de la nature, laisse sur tous les objets qu'il traite, quelques traces du feu divin qui l'anime.

La suite de la note insistait curieusement sur le fait que son œuvre ne se limitait pas aux « nombreux ouvrages qu'il a donnés au public, et où il sembleroit qu'est renfermé tout l'esprit qu'un mortel peut avoir ». Voltaire ne bornait pas son « génie », en particulier, à cette « multitude de monumens historiques, qui joints à ceux dont il nous a déjà enrichis, feront douter aux siecles à venir si les François doivent le ceder aux Grecs et aux Latins dans le genre historique ». Ces ouvrages « ne sont pas, à beaucoup près, tous ceux qu'il a enfantés ».

Nous savons de bonne main qu'on pourroit faire un recueil de 6 volumes de diverses pieces tant en prose qu'en vers qui ont coulé de la veine féconde de cet illustre Auteurs.

Et le journaliste d'offrir aux lecteurs ces trois lettres, « qui par leur style léger et aisément décelent aux connoisseurs leur véritable auteur », « en attendant qu'il nous tombe sous la main quelqu'un de ces écrits ». Par ses détails, cette note parue dans le *Journal* du 1^{er} juillet doit être mise en rapport avec un courrier adressé le 29 du même mois par Jacques Abraham Durand d'Aubigny, ministre plénipotentiaire de France pour la principauté de Liège, au comte de Bernis, secrétaire d'État⁵¹.

[...] Je ne dois point négliger de vous dire qu'il est venu dans cette ville un nommé Vaugé, employé des vivres de L'armée du Roy, lequel est actuellement à Cologne ; qu'il y a fait voir un manuscrit qui pourroit faire

⁵⁰ JE, 1758, V, 1, p. 113–122.

⁵¹ D7808. Cette lettre avait été éditée sous le titre « La correspondance de Voltaire » par L. H. S. dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 20 mai 1895, col. 524–525, avant d'être reprise par Besterman. Cf. Br. Demoulin, « Documents inédits sur un manuscrit clandestin de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II (1758) », in *Cahiers Voltaire*, 2, 2003, p. 109–112.

six volumes in 12 d'impression, contenant les Lettres particulières du Roy de Prusse à m. de Voltaire, et les réponses de ce dernier. La personne qui a parcouru ce manuscrit, et qui est en état d'en juger, m'a dit qu'il contenoit des choses précieuses sur les affaires générales, et qu'elle en avoit offert mille louis...

On traitera dans un autre article de cette singulière proposition éditoriale⁵². Bornons-nous ici à rappeler que les troupes françaises en guerre contre la Prusse s'étaient emparées de Cologne le 14 juillet et que « Vaugé », identifié par Besterman comme « entrepreneur des armées de France », trouvait dans la principauté liégeoise « Equipages, provisions, Bureaux, et Bagages⁵³ ». Il est clair que Pierre Rousseau, en évoquant la perspective d'un « recueil de 6 volumes », fait écho à l'offre de la collection des lettres à Frédéric II, même s'il en étend la matière à un mélange de « pieces tant en prose qu'en vers ». Celui-ci pouvait comporter les copies d'envois à d'autres destinataires. Aussi est-on tenté de croire que les trois lettres reproduites par le *Journal* proviennent, à titre d'échantillon, de cet ensemble plus varié.

Un courrier de mars 1758 à l'abbé de Voisenon avait trait à un « motet » intitulé *Les Israélites sur la montagne d'Oreb*, qu'avait publié le *Journal* deux mois plus tôt⁵⁴. Une autre lettre, que l'on suppose datée de février, était adressée au marquis d'Adhémar, grand-maître de la cour de la margrave de Bayreuth, sœur du souverain⁵⁵. Évoquant les charmes d'une existence helvétique bercée par Madame Denis, Voltaire s'y montrait par ailleurs soucieux de maintenir ou de restaurer les meilleures relations possibles avec Frédéric II, dont on connaît les péripéties par le beau livre de Christiane Mervaud⁵⁶. Et d'ajouter sur un ton dolent bien fait pour forcer l'oubli du passé :

[...] ne m'oubliez jamais auprès de Mgr. et de S.A.R. Je voudrois leur pouvoir faire ma Cour encore une fois avant que de mourir. Ils ont un frere qu'il faudra toujours regarder comme un grand homme, quoiqu'il en arrive ; et dont j'ambitionnerai toujours les bontés, quoiqu'il soit arrivé.

La troisième lettre avait été envoyée de Lausanne le 8 janvier 1758 à Claude-Étienne Darget, que Voltaire avait fréquenté comme intime du roi de Prusse à l'époque où il séjournait à sa cour⁵⁷. On connaît les épîtres dont le « philosophe de Sans-Souci » gratifia Darget ; elles sont reproduites dans les *Œuvres* de Frédéric. À l'époque du prince-évêque Velbruck, Darget devint son

⁵² « Encore le “manuscrit clandestin” de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II (1758). Origine d'une copie et politique éditoriale », à paraître dans la *Revue Voltaire*.

⁵³ *JE*, 1758, V, 1, p. 167, « De Liège le 28 juin » ; V, 3, 1^{er} août, p. 153 *sqq.*

⁵⁴ D7685 ; pour le « motet » : *JE*, 1758, III, 2, 15 avril, p. 114–121.

⁵⁵ D7636.

⁵⁶ *Voltaire et Frédéric II. Une dramaturgie des Lumières, 1736–1778*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1985.

⁵⁷ D7565.

ministre à Paris, de 1773 à 1778⁵⁸. Dans ce courrier, Voltaire lui répond concernant l'état de ses relations avec le roi, qu'il traite de manière pour le moins familière, sinon cavalière (on cite à nouveau d'après le texte du *Journal*⁵⁹) :

Vous demandez, mon cher ami et compagnon de Potsdam, comment Cineas s'est accommodé avec Pyrrhus ? C'est premierement que Pyrrhus fit un Opera de ma Tragedie de Merope et me l'envia. C'est qu'ensuite il eut la bonté de m'offrir sa Clef, qui n'est pas celle du Paradis, et toutes ses faveurs qui ne conviennent plus à mon âge ; c'est qu'une de ses sœurs qui m'a toujours conservé ses bontés, a été le lien de ce petit commerce, qui se renouvelle quelquefois entre le Heros, Poète, Philosophe, Guerrier, Brillant, Fier, modeste Roi, et le Suisse Cyneas retiré du monde⁶⁰.

L'adaptation lyrique de *Mérope* est volontiers mentionnée dans la correspondance voltairienne de l'époque. Quand à la « clé » mentionnée ici, il s'agit de l'insigne doré de chambellan dont Frédéric avait gratifié le philosophe à son arrivée à Potsdam en 1750. Après la traditionnelle invitation à « venir faire quelque tour dans nos retraites », Voltaire aborde la question de la guerre présente.

Je conviens avec vous que le Roi de Prusse a la vûe basse et la tête vive, mais il a le premier des talens au jeu qu'il joue, la celerité ; le fonds de son Armée a été discipliné pendant plus de quarante ans ; songez comment doivent combattre des machines regulieres, vigoureuses, aguerries, qui voient leur Roi tous les jours, qui sont connues de lui, et qu'il exhorte, chapeau bas, à faire leur devoir. Souvenez vous comment ces droles là font le pas de côté et le redoublé ; comment ils escamottent la cartouche ; comment ils tirent six à sept coups par minute ; enfin leur maître croioit tout perdu il y a trois mois, il vouloit mourir, il me faisoit ses adieux en vers et en prose ; et le voilà qui par sa celerité et par la discipline de ses soldats, gagne deux grandes batailles dans un mois, court aux François, vole aux Autrichiens, reprend Breslau, fait quarante mille prisonniers et des Epigrammes⁶¹.

Le 17 juillet, Voltaire réagit avec humeur, dans une lettre à Darget, à la publication de son courrier de janvier⁶². « Me voilà confondu ! » Pour quel motif ?

⁵⁸ La correspondance avec son patron a été remarquablement publiée par Daniel Jozic : *Lettres de François-Charles de Velbruck, prince-évêque de Liège, à Claude-Étienne Darget, son ministre à Paris (1773-1778)*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1977.

⁵⁹ L'édition par Besterman comporte quelques légères différences, par exemple : « raccomodé » pour « accommodé » (*JE*), « Pirrus » pour « Pyrrhus ».

⁶⁰ À la différence des deux lettres précédentes, celle-ci est reproduite par Pierre Rousseau avec une variation plus sensible : le roi est qualifié dans l'original de « héros-poète-philosophe-guerrier-malin-singulier-brillant-fier-modeste-etc. »

⁶¹ Quelques variantes par rapport à l'original, qui a : « plus de quarante ans » ; « les cartouches en chargeant » ; « a plus de quarante mille prisonniers et fait des épigrammes ».

⁶² D7789.

Le voici : je répondis, le 9 janvier, à une de vos lettres. Vous m'aviez écrit avec confiance, et je vous écrivis de même. On m'apporte le journal encyclopédique de Liège (mois de juillet), et j'y trouve ma lettre tout du long. Quel démon vous a dérobé cette lettre, qui assurément n'était pas faite pour être rendue publique ? J'ai grand'peur qu'elle ne fasse un très mauvais effet.

Le « philosophe suisse » s'inquiétait de savoir qui avait pris copie de sa lettre. Il allait jusqu'à demander — signe de la place qu'occupait encore la personnalité de Pierre Rousseau dans son esprit à cette époque : « Quel est l'auteur du journal encyclopédique ? Instruisez moi de tout. » Voltaire pressait Darget de « mettre un peu de baume sur la blessure » et d'empêcher « que la publication de cette lettre n'ait des suites désagréables ». « Vous savez, mon ancien ami, que nous sommes dans un temps de jalouſies et d'ombrages. Il serait bien triste que mon repos fût troublé par une lettre que je vous ai écrite dans l'effusion de mon cœur. »

Darget fit pression sur Pierre Rousseau pour réparer la maladresse, car dans la livraison du 15 août du *Journal* paraissait un « Avis au public⁶³ » :

Nous ne garantissons point l'authenticité de la lettre de M. de V. à M. D. inserée dans notre Journal du 1 Juillet de cette année p. 113. Cette lettre ne nous est parvenu que bien longtemps après sa datte, et par une voye absolument indirecte. Comme la prudence et la probité connues de M. D. ne laissent pas lieu de penser qu'il ait permis de copier une lettre écrite avec la confiance, et l'ouverture de l'amitié ; la copie qui nous a été envoyée pourroit n'être pas fidèle, et l'on aura pû tout au moins en charger les expreſſions. Nous nous empressons de faire un aveu nécessaire à la vérité et à la probité dont nous faisons profession, et que nous croyons devoir aux deux personnes qu'elle intéresse.

Comment ne pas imaginer que cette « voye indirecte » désigne le recueil proposé par Vauger ? Il est concevable, en effet, que Darget n'aurait pas autorisé la copie et la publication d'une « lettre écrite avec la confiance, et l'ouverture de l'amitié », quand elle impliquait si étroitement Voltaire et Frédéric. Il avait été témoin, dans les mois qui précèdent l'été 1758, de la rudesse du roi de Prusse à l'égard de ceux qu'il soupçonnait d'infidélité : l'abbé de Prades, accusé d'avoir trahi le souverain dans sa correspondance, avait été mis à la prison de Magdebourg⁶⁴. Voltaire doutait que l'abbé ait été en mesure de dévoiler des « desseins militaires », et il s'en explique assez longuement dans un courrier du 10 février 1758 à Darget⁶⁵. « Il aura écrit quelque lettre indiscrette ; et ce qui n'est point un crime ailleurs, en est un dans ce pays là, vu les circonstances présentes. » La prudence commandait de penser que les circonstances invitaient de même à la discrétion au pays de la philosophie.

⁶³ JE, 1758, VI, 1, p. 147.

⁶⁴ Lettre de Thieriot à Voltaire, 27 décembre [1757] (D7538), lettre à d'Alembert, 3 janvier 1758 (D7550).

⁶⁵ D7627.

Voltaire, peu désireux de se priver de l'appui du *Journal*, et peut-être quelque peu rassuré, déjà, pouvait écrire à Pierre Rousseau le 24 août⁶⁶ :

Il est vray que les choses écriftes à à M^r Darget avec la liberté de l'amitié ne devaient pas être publiques, et que ma lettre n'a pas été imprimée bien fidèlement. Mais c'est là un des plus légers chagrins qu'on puisse avoir dans ce monde. Ces bagatelles sont confondues dans la foule des malheurs publics. Je désire fort que la nécessité où l'on est de chercher des diversions à tant de désastre, ramène un peu les hommes aux belles lettres qui sont toujours consolantes.

Pour le reste, Voltaire ne manquait pas d'assurer à son directeur que le *Journal encyclopédique* « sera toujours une des plus agréables lectures qui puissent amuser les gens de goust ». S'il avouait n'avoir guère que « des fleurs très fannées » à lui proposer, il concluait néanmoins par ces mots : « Si jamais je fais des psaumes, je vous prieray d'en farcir votre livre, mais je le ferais tomber. » Comment ne pas voir là les prémisses d'un envoi qui aura lieu un an plus tard, quand le *Journal encyclopédique* publierà en édition originale le *Précis de l'Ecclésiaste* ?

Une lettre à Darget du 16 septembre 1758 adopta le même ton d'apaisement en éclairant à la fois les circonstances de la parution de l'*Avis au public* et celles entourant le « très mauvais effet » susceptible d'être produit par la publication de la lettre de janvier⁶⁷.

Je crois que le journaliste n'a pas eu mauvaise intention, mais il ne m'a pas moins nui. Il m'a écrit, il a fait une espèce de désaveu que je dois à vos soins et à votre probité, et dont je vous remercie. Je n'ai point voulu irriter cet homme par des plaintes, qui sont inutiles quand la chose est faite, et qui ne peuvent qu'aigrir. Il ne s'attendait pas que le roi de Prusse remporterait sur les Russes une victoire si complète et si mémorable. Il faut à présent se taire sur les succès inouïs de ce monarque, et sur les malheurs de la France.

Voltaire, traçant en janvier le tableau de la force militaire des Prussiens et de leur capacité de sursaut, faisait figure d'oiseau de mauvais augure. En effet, après les revers essuyés en juillet par Frédéric face aux Russes alliés de la France, après l'avancée de ces derniers jusqu'à Francfort-sur-l'Oder, « chez notre bon ami », la Prusse emporte la victoire à Zorndorf⁶⁸. Dans le même temps, on apprend que les Anglais, alliés des Prussiens, ont pris Louisbourg

⁶⁶ D7833. La lettre fut publiée dès 1782 dans l'*Almanach littéraire* et appartint notamment au grand savant belge Adolphe Quetelet, disciple d'Helvétius.

⁶⁷ D7862.

⁶⁸ Cf. lettre à Madame Denis, 24 juillet 1758 (D7800) ; lettre au baron de Grandcour, 26 juillet (D7804) : « *Luc* est très embarrassé » ; lettre à la comtesse Bentinck, 29 juillet (D7807) : « les russes avancent de trois côtés » ; lettre à la même, 4 août (D7814) ; lettre à Madame Denis, 17 août (D7826) ; lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, 2 septembre (D7845) : « le Roi de Prusse vient encor de remporter une bataille sur les Russes » ; lettre à la même, 6 septembre (D7850), etc.

aux Français, au Canada⁶⁹. « Tout se déclare contre la France sur terre et sur mer. »

Nos désastres publics sont grands, écrit Voltaire le 5 septembre⁷⁰. Le naufrage paraît universel. Il faut que chaque particulier songe à rassembler les débris de son vaissau. Je cours un très grand risque d'être ruiné en France.

« Se taire sur les succès inouïs de ce monarque, et sur les malheurs de la France » : la première lettre à Darget faisait évidemment tout le contraire. Publier en juillet l'image des « machines régulières, vigoureuses, aguerries » que conduisait un roi doté du « premier des talents », « la celerité », c'était désespérer la nation. C'était aussi risquer de compromettre le rôle que pouvait jouer Voltaire dans les relations diplomatiques plus ou moins secrètes unissant la France et la Prusse. En août-septembre 1757, Frédéric, qui craint la débâcle, se tourne vers Voltaire pour discuter de paix avec le comte de Bernis, premier ministre de Louis XV. Voltaire servira encore d'intermédiaire à l'automne de 1759 dans les négociations entre les deux pays. Il n'avait sans doute pas oublié comment Frédéric, une quinzaine d'années plus tôt, avait fait circuler à Paris la lettre où il le félicitait d'avoir abandonné l'alliance avec Versailles. On comprend que Voltaire ait d'instinct écarté le spectre de la traîtrise de l'abbé de Prades, dont une réplique à la française aurait compromis la tranquillité du philosophe, en même temps que l'orgueil de l'homme politique.

⁶⁹ Lettre à Jean Robert Tronchin, 29 août 1758 (D7839).

⁷⁰ Lettre à la comtesse Bentinck, 5 septembre [1758] (D7848).

Table des matières

Préface	7
Liste des abréviations	10
Première journée de travail	11
Roland MORTIER : Le <i>Journal encyclopédique</i> , tribune de l'opinion	13
Yasmine MARCIL : L'attrait du <i>Journal encyclopédique</i> pour les récits de voyage	21
Claude BRUNEE : La médecine dans le <i>Journal encyclopédique</i>	37
Manuel COUVREUR : Les rubriques de faits divers dans le <i>Journal encyclopédique</i>	59
Nadine VANWELKENHUYZEN: Il <i>Giornale encicopedico di Liegi</i>	77
Daniel DROIXHE : Voltaire et les débuts du <i>Journal encyclopédique</i> : Une collaboration médiatique sous contrôle	95
Carmélia OPSOMER et Pierre GASON : Présence de l'encyclopdisme dans les bibliothèques liégeoises	113
Bruno BERNARD : « Instruire les jeunes gens d'une infinité de choses qu'ils ignorent » : l' <i>Encyclopédie portative</i> publiée en 1771, à Liège, par Denis de Boubers	127
Seconde journée de travail	141
Gérard LAUDIN : L'Allemagne littéraire et savante dans le <i>Journal encyclopédique</i>	143
Martine GROULT : L'encyclopdisme dans les mots et les choses : différence entre la <i>Cyclopædia</i> et l' <i>Encyclopédie</i>	169
Sophie CROISET : « La recherche de la langue parfaite » dans les encyclopédies du XVIII ^e siècle	191
Laurence CORBESIER : L'encyclopdisme dans le <i>Journal historique et littéraire</i> de François-Xavier de Feller et dans le <i>Journal général de l'Europe</i> de Pierre-Henri-Marie Lebrun (1785–1791)	201
Pierre GILISSEN : Jean-Jacques Tutot, imprimeur, libraire et éditeur au pays de Liège à la fin du XVIII ^e siècle	213
Maurice LORENZI : Architecture et cosmopolitisme à Liège à la fin du XVIII ^e siècle. Notes et illustrations	231

Alexis WILKIN : La perception du Moyen Âge liégeois à la veille de la Révolution, vue à travers les concours historiques de la Société d'Émulation	241
Pol Pierre GOSSIAUX : L'article « Anthropologie » du <i>Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique</i> de Jean-Baptiste René Robinet. Note sur un non-événement. 1778	255
Pierre MOURIAU DE MEULENACKER : Deux nouveaux sites internet	275
Robert DARNTON : La science de la contrefaçon	277
Index des noms de personnes	293
Index des titres	337